



# BULLETIN MUNICIPAL

## janvier 2011

### Sommaire

Le mot du maire	page 2
Horaires	page 7
Civisme	page 9
Etat Civil	page 10
INSEE	page 11
Commémoration	page 12
Projet Jumelage	page 13
Crèche / Assistantes maternelles	page 15
Commissions participatives	page 17
Projet Station Durable M-M	page 24
Informations générales	page 27
Parc du Pilat	page 29
Site Internet	page 31
Vie Associative	page 32
Agenda	page 38

Bonne Année

2011



# PLANFOY

## **Le mot du maire**

Bonjour à tous,

**Tout d'abord, avant d'aborder tout autre sujet, je voudrais, au nom de toute l'équipe municipale, vous souhaiter, à tous, tous nos voeux les plus sincères de santé, de bonheur et de prospérité pour l'année à venir.**

L'hiver et le froid se sont installés... un peu tôt cette année... la neige a également recouvert notre chère campagne...

Nous aimons oh combien cette neige apportant une note tellement magique et féerique à nos collines et à nos forêts... Mais nous ne pouvons éviter que cette neige vienne aussi se déposer sur nos routes et nos chemins, et cette neige là nous amène craintes, appréhensions et mécontentements...

Notre équipe va prendre en charge la responsabilité d'une première saison de déneigement... Certes il y aura sûrement des « loupés », des oublis ou des retards, mais vous pouvez avoir l'assurance que c'est en toute conscience de la responsabilité qui nous incombe que nous allons faire au mieux pour assurer la sécurité de chacun tout en assumant un déneigement « raisonné ».

Pour chacun de nous, élus, qui allons nous relayer par semaine d'astreinte, il est bien certain que c'est cette notion d'assurer la sécurité de chacun de nos concitoyens qui va prévaloir...

Mais cette notion de sécurité interpellant nos craintes respectives n'est-elle pas relative à chacun d'entre nous ? La tâche n'est donc pas aisée de savoir où se joue « la sécurité » de chacun...

Et c'est donc en tentant dévaluer une moyenne entre les plus « anxieux » et les plus « téméraires » que nous ferons au mieux pour que chacun se sente rassuré.

En ce qui concerne le « salage », nous aurons la même conscience écologique que nos prédécesseurs en ce domaine. Nous devons encore rappeler l'aspect néfaste du sel sur l'environnement lorsque celui-ci se déverse dans nos rivières. Nous ferons donc une utilisation modérée et également raisonnée du salage, tout en étant conscient qu'il nous sera bien des fois nécessaire de l'utiliser notamment en cas de verglas...

Il est tout à fait normal que vous veniez nous alerter sur les endroits ayant pu être oubliés lors du passage du chasse-neige ou sur les lieux rendus particulièrement glissants par le verglas... Je dirai même que cela peut-être un acte civique dont nous vous remercions car nous ne pouvons pas être postés sur tous les axes du village. Mais là aussi cette interpellation doit être « raisonnée », en tâchant de se dire en toute conscience : « ma démarche en mairie est-elle légitime ou n'est-elle pas un peu excessive ?... » et puis il y a aussi la façon de nous interpeller... Nous accueillerons sans retenues vos alertes ou même vos réclamations légitimes (mais point exagérées...), mais s'il vous plaît pensez à le faire sans agresser... les choses sont tellement mieux entendues lorsqu'elles sont dites de façon posées... Et tout en sachant que nous ne pourrons malheureusement pas contenter tout le monde, ce sera toujours la volonté de faire au mieux qui nous animera...

Vous pourrez découvrir dans les pages qui vont suivre un petit récapitulatif de certaines actions et projets que nous avons pu faire aboutir sur la commune (lire les articles sur nos démarches tournées vers une plus grande conscience environnementale, l'accueil en « périscolaire », les travaux de voirie sur la route du Guizay). Nous avons également mis en place un service de portage de repas livrés par une équipe de bénévoles. Ce service vient répondre à une demande non négligeable puisqu'une douzaine de repas par semaine sont apportés aux personnes en exprimant le besoin.

Certains projets, élaborés en commissions participatives, concernant notamment la circulation et la sécurité dans Planfoy, mais aussi la diminution de notre éclairage public, verront le jour sans tarder.

Vous pourrez là aussi en lire le détail dans les pages qui suivront.

En vue d'établir notre prochain budget pour l'année 2011, nous nous penchons dès à présent sur les travaux conséquents que nous serions en possibilité d'envisager concernant notamment notre réseau d'eau et le projet d'une future station en phyto-assainissement

(roseaux).

Ces travaux, lourds en investissements, dont certains nous sont imposés par les services de l'ARS (ancienne DDASS), seront mûrement pensés et réfléchis en fonction de nos capacités à pouvoir les financer.

D'autre part, toujours dans l'objectif d'établir notre prochain budget 2011, nous avons programmé plusieurs réunions participatives afin d'envisager ensemble les projets pour l'année à venir.

Ces réunions concernaient : l'environnement, la culture et la vie associative...

La réunion qui a rassemblé les différentes associations de la commune a été riche en échanges, et a permis à chacun d'entre nous, élus et bénévoles des associations, de mieux nous connaître et d'entendre les actions, les demandes et besoins de chacun...

Cette rencontre nous a également donné l'opportunité de revenir sur les règlements concernant les prêts de salles, afin que chaque association se sente engagée dans une réelle responsabilité et respect envers les bâtiments qu'ils sont en mesure d'utiliser.

Nous avons pu aussi y aborder le projet d'une fête de village de l'été qui pourrait fédérer les idées et les énergies de plusieurs associations réunies, ainsi qu'un possible « vide-grenier » porté par l'APE mais pouvant aussi être soutenue par d'autres associations «partenaires»...

Le rendez-vous a été posé aux associations présentes pour poursuivre l'aboutissement plus concret de ces projets qui n'en sont pour l'instant qu'à l'état d'ébauche.

Nous mettrons en place à ce propos une commission participative ouverte à tous afin que toute personne intéressée par ces projets (même non-adhérente à une association) puisse se joindre à nous.

Fidèles à la politique que nous nous étions fixés et dont je vous avais déjà fait part au moment des élections, nous restons persuadés qu'il est nécessaire de rester en lien avec les habitants de notre commune par l'écoute, le dialogue, les échanges et la disponibilité ...

Chacun a la légitimité d'interpeller ses élus sur différents sujets d'ordre personnel ou d'utilité publique, et j'espère avoir eu pour chaque rendez-vous sollicité toute la disponibilité d'écoute escomptée. Néanmoins, il faudra toujours avoir en tête que notre fonction d'élus nous amènera à étudier chacune des requêtes dans une vision de respect de l'intérêt général, et qu'alors, tout souhait ne pourra être «exaucer».

Le travail ne manque pas en mairie... Les demandes, projets et dossiers divers et variés sont nombreux à traiter... et l'équipe municipale dans son complet y investit tout son coeur et sa disponibilité en se répartissant au mieux les différentes tâches dans une entente toujours positive et constructive.

Lorsque je parle d' «équipe municipale», je n'oublie pas nos employés municipaux avec lesquels, dans un échange permanent, nous travaillons en étroite collaboration, et c'est en toute sincérité que je voudrai en profiter pour les remercier publiquement pour leur dévouement, leur disponibilité et leur efficacité dans les tâches qui leur incombent au sein de la commune.

Souhaitons que cet esprit d'équipe solidaire sera porteuse et fédératrice d'un élan solidaire à l'ensemble de notre commune, et que pour cette année 2011, et les années qui suivront «Vivre en Harmonie à Planfoy» y trouvera un véritable sens.

Véronique Granger  
Maire de Planfoy

### **Horaires de la mairie**



Tél. : 04-77-51-40-69  
Mail : mairiedeplanfoy@orange.fr

Vous pouvez recevoir le compte-rendu du Conseil Municipal et le Bulletin municipal par mail en faisant la demande à la mairie.

### **Horaires d'ouverture du secrétariat**

<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>	<b>Samedi</b>
8H30-11H30	8H30-11H30		8H30-11H30	8H30-11H30	10H-12H
		14H30-18H30		14H30-18H30	

Permanences de Mme le Maire : les jeudis après-midi de 14h à 16h.  
Mme le Maire, les adjoints et les conseillers peuvent également vous recevoir sur rendez-vous.

### **Horaires d'ouverture de la bibliothèque**

Tél. : 09-75-25-14-37  
Mail : bibliothequedeplanfoy@orange.fr

<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>	<b>Samedi</b>
					10H-12H
16H30-18H30		16H30-18H30		16H30-18H30	

### **Horaires de l'Agence Postale**

Tél. : 04-77-51-40-69

<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>	<b>Samedi</b>
8H30-11H30	8H30-11H30		8H30-11H30	8H30-11H30	8H30-11H30
		16H-18H			

**Horaires de la Déchetterie SICTOM**

Tél. : 04-77-51-47-91

Adresse : « Le Pré » - 42660 St Genest Malifaux

<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>	<b>Samedi</b>
		10H-12H			9H-12H
14H-17H		14H-17H		14H-17H	

## **Civisme**

Ça glisse au village !

Normal, c'est l'hiver, mais non, l'été aussi ....

Nos chers amis à quatre pattes, nos toutous de compagnie, et bien, ils nous faussent compagnie, souvent, sans notre consentement.

Et alors?

Et bien ils se promènent dans le bourg, semant par ci par là, leurs crottes ...

Alors ça glisse.

Tout spécialement, et d'ailleurs même quand ils sont tenus en laisse par leur maître, ils adorent crotter dans le petit square Henri de Rochetaillée, vous savez, juste en face de l'école des petits, qui jouent un moment à la sortie justement dans ce petit square, les chenapans, et après, les mamans sont très heureuses d'avoir à nettoyer les chaussures de leurs chers bambins imprudents, parce qu'en plus de glisser, ça empeste!

Alors, si vos toutous n'arrivent pas à lire cet article, il faudra que vous, leurs maîtres, le leur expliquiez ; vous pourrez leur dire aussi que même s'ils ne sont pas méchants, ils doivent se promener à proximité de leur maître afin de ne pas effrayer les personnes qui peuvent les rencontrer au détour d'une rue ou d'un chemin...

## **Etat civil**

### Mariages

10/07/2010 BOILEAU Aurélien et BACHER Catherine  
17/07/2010 NACOHOU Kofaza et CLEMENT Alice

### Naissances

08/07/2010 VEROT Gabin Pantxo à ST CHAMOND  
25/07/2010 LE MARRE Sacha Fanou à FIRMINY  
02/12/2010 DE CHAMPS DE SAINT LEGER Sarah Maélie à ST PRIEST EN JAREZ  
09/12/2010 PICARD Camille à ST PRIEST EN JAREZ  
15/12/2010 COTTANCIN Timéo à SAINT ETIENNE  
24/12/2010 BAZIN Elias à FIRMINY  
30/12/2010 LYONNET Noé André à SAINT PRIEST EN JAREZ

### Décès

19/02/2010 COURBON Jean  
15/04/2010 GAILLARD Henri  
24/04/2010 BETHENOD Jacques  
28/04/2010 DE PAOLI Maurice  
06/05/2010 SEYVE Antonin  
13/09/2010 MOSCHETTO Paul Louis  
28/09/2010 BONNEVIALLE Pierre  
02/12/2010 CIVIER André

## **INSEE**

L'INSEE vient de nous communiquer les nouveaux chiffres correspondant au recensement de la population. L'enquête a été réalisée début 2008, elle est renouvelée tous les 5 ans. Chaque année l'INSEE annonce des chiffres corrigés.

Voici les résultats concernant Planfoy :

- population municipale : 907
- population comptée à part\* : 30
- population totale : 937

Ces chiffres recensés en 2008 sont officiels au 1er janvier 2011.

\* La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle (au sens du décret) est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune :

1. Les mineurs dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune.

2. Les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune, dès lors que la communauté relève de l'une des catégories suivantes :

- services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou de long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales ;
- communautés religieuses ;
- casernes ou établissements militaires.

3. Les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études.

4. Les personnes sans domicile fixe rattachées à la commune au sens de la loi du 3 janvier 1969 et non recensées dans la commune.

## **Commémoration**

A l'occasion de la commémoration du 11 Novembre, les planfoyardes étaient réunis nombreux sur la place du village, attentifs à la lecture du texte des enfants de l'école du village.



## **Projet Jumelage**

Un Ambassadeur à Planfoy .....



En ce mercredi 24 novembre 2010, la façade de l'ancienne mairie était décorée d'un immense drapeau bleu et blanc, orné d'un soleil rieur, se balançant entre les premiers flocons de neige ...

C'était en l'honneur de Monsieur Omar Mesa-González, Ambassadeur d'Uruguay en France, ancien professeur de Français en Uruguay et ami de son ancienne collègue, Madame Silvia Tristant-Jourjon.

Il venait tout spécialement rencontrer les Planfoyards et les habitants du canton de St Genest Malifaux avec le ferme désir de mettre en place un échange socioculturel et amical les liant à une petite région d'Uruguay.

Après un accueil officiel de Madame Véronique Granger et de Monsieur Jean Gilbert, Monsieur Omar Mesa-Gonzalez a conversé avec chacune des personnes présentes, une bonne centaine en tout, en goûtant aux divers spécialités culinaires présentées au buffet réalisé par les habitants et a fait sentir à tous qu'il se sentait chez lui, tant l'atmosphère était conviviale.

Plus sérieusement, l'après-midi s'est poursuivi par un temps de réflexion afin de mettre au point les bases d'un projet de jumelage entre Planfoy et Durazno, une ville au centre de l'Uruguay.

Plusieurs idées ont alors émergé :

\* La création d'une association type loi de 1901 qui ouvre la possibilité d'obtenir des subventions, par exemple du Conseil Général, en vue d'organiser des manifestations et d'aider aux financements de voyages, d'activités...

\* Des échanges franco-uruguayens

- sur les structures économiques des deux villes, les pratiques d'organisation d'entreprises ou de micro-entreprises, les pratiques agricoles, avicoles...
- sur les pratiques syndicales et l'organisation du dialogue social
- sur les pratiques écologiques en partant d'exemples concrets concernant les ordures, le désherbage, le traitement de l'eau, ...
- sur les pratiques culinaires

Toutes ces réflexions ont été entendues par M. l'ambassadeur. Il a alors proposé de les mettre en forme afin de cibler les projets et les inscrire dans un cadre juridique sur l'année 2011.

Il espère revenir à Planfoy d'ici fin février 2011 et nous faire connaître un peu mieux l'histoire de l'Uruguay.

Voici le lien d'un petit montage souvenir fait par Jean-Paul Garnier :

<http://www.youtube.com/watch?v=Rlg5MCboEmc>

### **Actualité de la crèche**

Le 2 octobre dernier, a été inaugurée une nouvelle crèche Familles Rurales à Planfoy, ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Pouvant accueillir 18 enfants de 10 semaines à 4 ans, l'ouverture de cette crèche répond ainsi aux besoins croissants des parents en matière d'accueil de la petite enfance dans le canton.

La Communauté de Communes des Monts du Pilat, qui s'est dotée de la compétence « petite enfance », a décidé de confier la gestion de cette structure au Comité de Liaison des Associations Familles Rurales du Haut Pilat (CLAFR Haut Pilat), en plus de celle de Saint-Genest-Malifaux. Avec cette dernière, ce sont donc aujourd'hui 36 places disponibles pour les tout-petits, gérées par Familles Rurales.

Pour les parents n'ayant pas encore fait la démarche d'inscription de leurs enfants à la crèche, vous pouvez contacter la directrice en vue d'un rendez-vous afin qu'elle vous explique les modalités d'inscription, au 04.77.51.48.31.

L'accueil peut se faire soit de façon régulière soit de façon occasionnelle, de quelques heures à plusieurs jours par semaine.

### **Assistants Maternelles**

« Dans notre petite commune, nous sommes plusieurs assistantes maternelles à proposer un accueil adapté au rythme de chaque enfant (du nourrisson jusqu'au primaire), flexible et personnalisé.

Nous sommes à l'écoute des parents et des enfants et restons disponibles en cas d'imprévu (horaires, maladies...).

Nous aimons notre métier et le faisons avec bonheur à travers vos enfants.

Pour de nouvelles demandes, vous pouvez nous contacter en vous adressant au relais d'assistantes maternelles au 04-77-39-65-71 ou au 06-71-65-96-94. »

Sandrine Durieux, Christiane Duranton,  
Séverine Gaillard, Michèle Samouillet, Sylvie Serayet

## **Commissions participatives**

### Environnement

#### *La charte « 0 pesticide »*

La municipalité a signé la charte « 0 Pesticide » éditée par la Frapna le 3 décembre 2010. Ce faisant nous nous engageons à diminuer fortement (-90% en 2010) la quantité de produits phytosanitaires (herbicides) utilisés pour le désherbage communal (voirie, pré communal, cimetière, terrain de foot), ainsi qu'à mener des actions de sensibilisation auprès du grand public.

La pollution des cours d'eau par ces produits a été étudiée sous l'impulsion de St Etienne Métropole, dans le cadre du contrat de rivière Furan et affluents. Le diagnostic sur le territoire du bassin versant montre la responsabilité prédominante des communes dans le transfert des molécules polluantes vers les cours d'eau. Il montre aussi, bien que plus difficilement quantifiable, que la responsabilité des particuliers n'est pas négligeable.

C'est pourquoi nous mettons à disposition des habitants de Planfoy des brochures de sensibilisation, à la Mairie et à la Bibliothèque. L'étude sur la réduction de l'utilisation des phytosanitaires sur le bassin versant du Furan est consultable en Mairie. Sa lecture est enrichissante.

Notons enfin qu'un projet de Charte est aussi à l'étude dans le cadre du contrat de rivière.

Un moment envisagé, l'achat de matériel alternatif (désherbage thermique à flamme directe ou à infra rouge) n'a finalement pas été retenu : investissement lourd malgré les subventions proposées par l'Agence de l'eau et le conseil régional, et consommation importante de gaz.

#### *Cimetière*

On peut désormais jeter les fleurs fanées dans un composteur prévu à cet effet et signalé par des affiches. On ne doit pas retrouver de déchets verts dans les containers d'ordures ménagères.

Ancien cimetière : Composteur installé à l'intérieur, à droite du portail de sortie rue Marcel Tavernier.

Nouveau cimetière : Composteur installé à l'intérieur, à droite en sortant.

#### *Maîtrise des dépenses d'éclairage*

Gymnase et école publique :

Suivant les recommandations du SAGE (Service d'assistance à la gestion de l'énergie) il nous est recommandé de remplacer les ampoules à incandescence par des ampoules à basse consommation (36 ampoules sont concernées).

Eclairage public :

Au cours de la semaine de l'environnement, le lundi 5 octobre, des élus municipaux de Planfoy, de St Romain les Atheux, de St Julien-Molin-Molette se sont interrogés sur la possibilité de diminuer notre éclairage public. Mr Claude Peyron, directeur de la cellule éclairage public au Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire (SIEL), Gérard Gaule de la Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA) et Jean-Jacques Etienne de la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN) ont apporté des éléments de réponse et des arguments à ce questionnement.

Ce choix a déjà été adopté par d'autres communes dans la Loire (Boisset St Priest, Champoly, Boën sur Lignon, La Chamba, Saint Just en Chevalet).

Les objectifs de la diminution de l'éclairage public sont :

- Réduire la facture énergétique (environ 40%)

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et ainsi respecter les engagements pris par la France au protocole de Kyoto (environ 4T de GES/an pour Planfoy)
- Protéger l'environnement nocturne en diminuant la pollution lumineuse et ainsi
  - o Permettre l'observation du ciel nocturne classé au patrimoine de l'humanité par l'UNESCO
  - o Protéger la flore et la faune perturbées par le maintien du ciel dans un état crépusculaire permanent
  - o Lutter contre les effets pernicioeux de la luminosité nocturne sur l'homme (troubles du sommeil, dérèglements hormonaux)
  - o Sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux

Nous convions tous les habitants de Planfoy à une soirée et un débat public prochainement.

### *Semaine de l'environnement*

Pour dresser un constat objectif il faudrait ne pas être passionné par les thèmes abordés lors de la semaine de l'environnement. Comment expliquer qu'une soirée dédiée à la réduction des factures énergétiques dans l'habitat, présentée par Stéphane Prigent (chargé de mission Info-Energies à Héliose) n'attire qu'une vingtaine de personnes ?

C'est le constat que la prise de conscience des enjeux économiques et environnementaux est encore perfectible.

A contrario, la soirée cinéma avec la projection du film « Solutions locales pour un désordre global » de Coline Serreau a connu un beau succès. Le débat qui a suivi a permis d'échanger des points de vue sur les AMAP, l'agriculture biologique, les circuits courts.

Le samedi 9 octobre restera un moment fort de cette semaine. Le matin, sous un soleil d'automne, l'opération Planfoy Propre a mobilisé 35 adultes et une dizaine d'enfants pour nettoyer le territoire communal.



L'après-midi 5 producteurs du Pilat se sont installés devant la salle communale ; les promeneurs ont pu apprécier les pommes de Joris Curtil de Maclas, la viande de Salers du GAEC de « la Pierre Barret » aux Essertines, les glaces de la Pauze Glacée du hameau de la Pauze (St Genest Malifaux), la charcuterie et la viande d'agneau de Romain Francesetti de Planfoy, le miel de Patrick Angénieux (en conversion Bio) de St Genest Malifaux.

On retiendra aussi de cette semaine l'animation de Pilatitudo avec l'essai des vélos électriques et une sensibilisation au covoiturage, ainsi que le concours de dessin sur le thème « notre coin ».

Un grand merci aux élus et bénévoles qui ont participé à l'organisation de cette semaine.

## Périscolaire

Depuis la rentrée scolaire 2010, la commune a mis en place un accueil périscolaire dont le projet avait été élaboré et évalué en commission participative.

Cet accueil a lieu dans les locaux de l'ancienne Mairie. Actuellement 25 enfants y sont accueillis régulièrement ou occasionnellement, le matin à partir de 7h30 et le soir de 17h30 à 18h30. C'est Isabelle Bonnevalle qui a en charge ce temps d'accueil, réservé à la détente, la lecture et les jeux...

Les inscriptions se font à la mairie.

Nous espérons que cet accueil continuera à rendre service aux familles planfoyardes.



Bilan depuis le ce démarrage à la rentrée 2010 : il y a actuellement 21 enfants d'inscrit. En moyenne, nous accueillons 30 enfants par semaine.

## Circulation – Parking – Stationnement

Après s'être réunie trois fois, la commission participative chargée de la sécurité a décidé de mettre en place les mesures suivantes:

La limitation de vitesse à 30km/h et les priorités à droite n'étant pas respectées, trois "cédez le passage" seront installés sur la voie principale traversant le village. Les véhicules devront donc s'arrêter en arrivant devant l'église, au carrefour de la rue des passementiers et à la sortie de la rue des lucioles, et ce, dans les deux sens de circulation.

Le stationnement sera interdit depuis le café de la belote jusqu'au chemin menant à l'école des grands pour que les piétons et les rangs d'enfants puissent circuler sur le coté de la chaussée.

Pour compenser cette perte d'emplacements de stationnement, des places de parking seront tracées sous l'église et le long du cimetière.

Pour sécuriser la sortie des enfants de la petite école, des barrières seront déployées, le temps de la sortie, coupant alors la circulation des voitures.

Au Guizay, deux « cédez le passage » seront installés chemin des crêtes, à la hauteur de la boîte aux lettres.

Un passage pour piétons sera créé pour traverser la départementale, à la hauteur "des petits murs".

Tous les marquages au sol de la départementale seront refaits au printemps.

A la sortie du lotissement de la madone, un miroir ou deux seront installés, ainsi que dans le virage du lotissement de Traineboue.

## *Travaux sur la route du Guizay*

Les travaux de voirie pour l'année 2010 se sont achevés par la pose de 200m de caniveaux franchissables et la réfection de 300m de chaussée en enrobés sur la route du Guizay au niveau de l'ancienne déchetterie verte. Ce tronçon était en très mauvais état et ces travaux vont permettre d'améliorer la sécurité des nombreux véhicules circulant sur cette route tout en augmentant légèrement la largeur de celle-ci et en atténuant une courbe très prononcée. Toutefois cette chaussée reste une petite route de montagne sur laquelle la vitesse est limitée à 50 Km/h et chaque usagé doit rester très prudent.



## **Projet Station Durable Moyenne Montagne**

Le 19 octobre 2010, dans l'objectif de développer et de promouvoir l'action et les retombées touristiques sur le Pilat, la Communauté de Commune des Monts du Pilat a voté un Projet de « Contrat de Station Durable de Moyenne Montagne ». Ce contrat, à visée touristique, élaboré par le cabinet d'étude AlterEspace, sera présenté au Conseil Régional Rhône-Alpes qui devrait le financer en grande partie.

L'ensemble des actions de ce projet a été évalué à un montant total de 5 209 314 euros. 40% seront financés par la région, 40% par le département (conseil général) et 20% par la Communauté de Communes.

Les principaux projets concernent :

- Action 1 : Développer un pôle d'activités verticales à Planfoy, principalement par la création d'une via cordata enfants, une via cordata adultes, une tyrolienne payante et une via ferrata du belvédère.

- Action 2 : Développer un pôle d'activités de nature entre le Bessat, Graix et Saint-Genest-Malifaux.

Au Bessat, par le remplacement de l'actuel fil neige par un tapis roulant, créer une piste de luge d'été en inox, transférer le snow-tubbing sur le site du tubing estival, utiliser la piste verte d'hiver en piste de Cross Country pour l'été, la création d'un pas de tir de biathlon goudronné, la réalisation d'une boucle d'initiation pour le VTT, et développer la course d'orientation par des kit pour GPS.

A Graix, par la construction d'une piste bleue pour le VTT de descente et adapté à un Fauteuil Tout Terrain.

A Saint-Genest-Malifaux, par le renforcement du BMX et la création d'un circuit VTT très facile.

Et par la traversée des crêtes du Pilat en raquettes et en ski de fond.

- Action 3 : Développer un pôle d'activités nordiques et ludiques autour de la proximité avec la nature à Burdignes, par un sentier pieds nus et un sentier art et émotions que l'on parcourrait la nuit et qui mêlerait un éclairage et de la musique afin de créer et faire ressentir différentes émotions.

- Action 4 : Repositionner Saint Régis du Coin autour de la thématique de l'aventure nordique, en repensant la signalétique du site, en proposant un plan des pistes payant, et en proposant la location de skis nordique et d'une pulka.

- Action 5 : Créer un pôle cyclotouristique et cycloportif à l'échelle de l'ensemble de la Communauté de Communes des Monts du Pilat, en créant un système de chronométrage permanent de la montée du col de la République pour les cyclotouristes avec smartphone, par la valorisation de la voie verte conduisant au Tracol en installant un détecteur à l'entrée des tunnels avec des appareils produisant des bruits d'animaux et en projetant une image comme celle du cycliste en train de pédaler, et en obtenant la labellisation « centre cycloport » délivrée par la Fédération Française de Cyclisme.

- Action 6 : Valorisation du petit patrimoine de la Communauté de Communes des Monts du Pilat, en établissant la Maison du Châtelet comme lieu de vie central du pôle patrimoine, en repensant la signalétique traditionnelle et la compléter par des flash codes (lisibles par GSM), et par la construction d'un jeu de piste.

- Action 7 : Valorisation de l'écomobilité pour se rendre sur les sites de pratiques sportives de la Communauté de Communes des Monts du Pilat, par la création d'une page dédiée aux rendez-vous sur MOPI pour se rendre sur les sites de pratiques sportives, par l'amélioration de la desserte TIL, notamment par la création de ligne Lyon - Le Bessat et Annonay - Le Bessat.

- Action 8 : Réorganiser le parcours client depuis le site Internet de la Maison du Tourisme jusqu'aux sites Internet des pôles d'activités,

- Action 9 : Rendre toutes les informations touristiques accessibles sur mobile

- Action 10 : créer un poste de chargé de mission contrat de station durable au sein de la Communauté de Communes des Monts du Pilat

- Action 11 : Compléter les outils de gestion permettant la connaissance des retombées du tourisme sur le territoire.

- Action 12 : Construire un « outil évènementiel »

- Action 13 : Mise en oeuvre d'un programme de formation-action à destinations des acteurs de la filière touristique

Par manque d'éléments sur la faisabilité et les retombées du « pôle vertical », les élus de Planfoy ont émis des réserves sur ce projet.  
Afin de pouvoir nous prononcer de façon plus déterminée et en toute clairvoyance, nous avons demandé à ce que plusieurs points soient approfondis avant d'engager ce projet.

## **Informations générales**

### Facturation de l'eau

Comme vous avez pu le constater, nos employés communaux sont venus relever vos compteurs d'eau durant le mois de décembre afin que la facturation d'eau puisse se faire dorénavant sur l'année civile.

Habitué à ce que ces relevés se fassent en Avril, vous avez été nombreux à nous interroger à ce sujet.

Cette modification nous a été conseillée par l'Agence de l'eau Loire Bretagne qui fixe quant à elle les taux de redevances pour une année civile.

En effet, en appliquant une facturation de Mai à Avril, nous nous trouvions en décalage avec ces taux de redevance établis pour une année civile.

Ce changement concernant les dates de relevés des compteurs et les facturations, nous permettra alors de simplifier les opérations comptables et de synchroniser nos tarifs avec les taux de redevance de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Une facturation sera établie fin 2010 afin de commencer l'année 2011 avec les taux et les index appropriés.

### SIANC

#### SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - SIANC DU PILAT

Depuis la loi sur l'eau de 1992 et celle sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006 les communes ont l'obligation de faire réaliser les contrôles des installations d'assainissement non collectif. Votre commune a choisi de faire réaliser ces contrôles par le S.I.A.N.C du Pilat. Ce syndicat est chargé du contrôle des installations d'assainissement non collectif aussi bien lors de leur construction que pour l'existant. Il est administré par un comité composé de deux délégués (un titulaire et un suppléant) pour chacune des communes adhérentes. Les délégués de votre commune sont : Jean-François Louison et Xavier Arnaud.

#### *Diagnostic de l'existant*

Sur le territoire couvert par le SIANC qui regroupe 35 communes du Pilat, le contrôle des ouvrages existants a débuté en 2006 et la loi prévoit que toute installation devra être visitée avant le 31 décembre 2012. Sur un ensemble d'environ 5000 ouvrages 2700 contrôles ont été effectués par les techniciens du service.

Avant de procéder aux contrôles sur une commune le SIANC propose au maire d'organiser une réunion publique afin de renseigner au mieux les usagers sur les modalités du contrôle, sur le cadre réglementaire et sur les éventuelles aides qui peuvent leur être accordées pour réhabiliter leurs installations. Un rendez vous est ensuite proposé, par courrier, à chaque usager environ 15 jours avant le passage du technicien.

Le montant de la redevance pour ce contrôle est de 180€

Ce contrôle est obligatoire ; rendre impossible son exécution expose l'usager à une majoration de facturation de 100%.

#### *Les contrôles périodiques*

Une fois le premier contrôle effectué, des contrôles périodiques seront mis en place ; ils permettront d'évaluer régulièrement les risques de pollution sanitaire et les risques environnementaux.

#### *Contrôle du neuf*

Le SIANC est chargé d'instruire les dossiers de conception des installations d'assainissement non collectif (permis de construire ou réhabilitation) et de contrôler la

bonne exécution des travaux. Le montant de cette redevance est fixé à 150 € pour l'instruction du dossier et à 180€ pour le contrôle de bonne exécution

### *Nouvelle réglementation*

La loi évolue : les arrêtés du 7 septembre 2009 ont modifié la réglementation en vigueur ils fixent notamment les modalités d'agrément des personnes réalisant les vidanges ainsi que l'agrément de nouveaux dispositifs (microstation, septodiffuseur, filtre à coco, ...)

A partir de janvier 2011 pour chaque vente d'une propriété, le rapport du contrôle de l'installation datant de moins de 3 ans devra être joint à l'acte notarié et l'acheteur disposera, en cas de non-conformité, d'un délai de 1 an pour réhabiliter son installation.

Mme Josette VERNEY, Présidente du SIANC du Pilat

### **Parc du Pilat**

#### Bientôt les avis intermédiaires sur l'avant-projet de charte

Pendant 18 mois, le Pilat s'est remué les méninges : élus, habitants, partenaires du Parc naturel régional du Pilat ont travaillé sur le nouveau projet de charte pour le territoire en vue du renouvellement du label Parc naturel régional pour la période 2013-2025. Le texte élaboré en commun est passé entre les mains du ministère du Développement durable qui doit rendre un avis intermédiaire en début d'année 2011. La Région Rhône-Alpes, quant à elle, a déjà donné son avis sur notre avant-projet : avis favorable !

Cet avis intermédiaire nous permettra de savoir si notre copie est recevable et quels sont les points sur lesquels il nous faudra encore travailler pour répondre aux critères qui nous permettront d'obtenir de l'Etat, le renouvellement du label Parc naturel régional pour le Pilat.

*L'avant-projet de charte se structure en 5 grands chapitres :*

- Le premier chapitre propose d'établir une gestion maîtrisée des espaces et des ressources : afin d'atteindre un équilibre dans l'usage des espaces tout en préservant biodiversité et qualité des paysages.
- Le deuxième vise l'adoption sur notre territoire de modes de vie plus sobres et plus solidaires : pour habiter, consommer et se déplacer sans porter atteinte aux ressources et aux qualités du territoire tout en renforçant les liens sociaux et culturels au sein du territoire ou avec les villes-portes.
- Le troisième concerne la généralisation de modes de production durables en lien avec la consommation locale : afin de poursuivre la production de richesses à haute valeur naturelle et de profiter des bassins de consommation de proximité.
- Le quatrième chapitre invite à conserver une ouverture de notre Pilat à d'autres territoires et d'autres acteurs pour expérimenter, innover, inventer dans le cadre de partenariat ou de réseaux de solidarité équilibrés avec les agglomérations voisines et d'autres territoires de proximité ou d'ailleurs
- Le cinquième est dernier chapitre ambitionne une mobilisation de tous les citoyens pour changer d'ère : chacun d'entre nous doit être acteur de ce projet et être accompagné dans ses changements de comportement pour continuer à faire du Pilat un territoire d'exception.

En consultant le site internet [www.pilat2025.org](http://www.pilat2025.org), vous pourrez visionner un petit film qui vous présentera ce projet de charte en moins de 5 minutes. Bon visionnage !

#### Un soutien aux artisans et commerçants du Pilat

Le Parc du Pilat et ses partenaires économiques proposent à certaines entreprises du Pilat des aides à l'investissement à travers l'Opération rurale collective du Pilat (ORC). Toutes les

entreprises ne sont pas éligibles. Pour en savoir plus, contactez Cédric Bozonnet, chargé du projet ORC au Parc du Pilat.

L'ORC propose également aux entreprises de les accompagner dans des actions collectives. Par ailleurs, dans le cadre de ce programme, le Parc du Pilat organisera courant 2011 un « trophée éco-pilat » visant à récompenser les entreprises exemplaires en matière de développement durable.

Contact : Cédric Bozonnet au Parc du Pilat 04 74 87 52 01 cbozonnet@parc-naturel-pilat.fr

### **Site Internet**

Le site Internet de Planfoy devrait voir bientôt le jour, encore un peu de patience... Nous vous informerons dès sa mise en ligne de votre possibilité de découvrir ce nouvel outil en tapant simplement :

<http://www.planfoy.fr>

Nous serons alors à l'écoute de toutes vos remarques, critiques, suggestions, que vous pourrez nous envoyer à [planfoynet@orange.fr](mailto:planfoynet@orange.fr)

## **Culture – Animations – Vie Associative**

### **Location des salles**

La réservation de la salle du Guizay se fait désormais directement auprès du secrétariat de mairie.

Les autres salles pouvant être louées en journée jusqu'à 22h.

### **"L'Age d'Or des Retraités":**

Le mardi 11 janvier 2011 à 15h : Galette des rois dans leur salle. Il vous sera demandé 2 euros sur place.

Le mardi 2 février 2011 : après-midi « crêpes ». Bonne humeur et chaleur seront demandées...

Le mardi 22 février 2011 : film : « Qui a tué le Pépé ? » Ce film est tiré d'un livre d'Exbrayat. Nous continuerons par le goûter. Toujours 2€ sur place.

Le mardi 8 mars 2011 : film « Une année bien remplie », film d'une année entière sur la vie à Planfoy. Fait par des habitants de notre village. Nous retrouverons des personnes connues !! Ensuite avant de nous quitter, nous partagerons un bon verre de l'amitié. 2€ à l'entrée.

Le mardi 29 mars 2011 : Assemblée générale, dans la salle de l'ancienne mairie, à 15h.

Le 19 juin 2011 : Spectacle de danses folkloriques international, à Roche La Molière, en matinée. Inscription ouverte car il faut retenir les places. Prix des places : 14 euros. Le transport en voiture sera assuré.

Le 2 juillet 2011 : repas de fin d'année, toujours dans notre salle.

Le voyage du mois de mai ou juin est à l'étude.

Pour nous joindre:

Marie-Paule Bermond au 04-77-51-41-26

Jeannine Mouton au 04-77-57-17-10 ou 04-77-39-01-89

### **Maison pour Tous**

La Maison pour Tous propose toujours ses activités de Yoga, Gymnastique, Chorale, Théâtre, Dessin / Peinture, Espagnol, des activités sportives multiples, du judo, de la danse orientale, de la danse africaine, du foot, de la guitare et un local pour les jeunes.

La cotisation est de 7 euros par famille. Les activités se déroulent au gymnase (espace Charles Exbrayat) ou à l'ancienne mairie.

Pour tout renseignement, contacter :

Daniel Etienne, président, au 04-77-80-07-42.

### **Ciné Club**

La prochaine séance du ciné club est fixée au mardi 25 janvier à 20h30 : "The Tourist" de Florian Henckel von Donnersmarck, avec Johnny Depp, Angelina Jolie, Timothy Dalton...

Synopsis : Un touriste américain voit sa vie menacée lorsqu'une agent d'Interpol l'utilise pour tromper un criminel avec qui elle a vécu une relation.

*The Tourist est un remake du film français Anthony Zimmer réalisé par Jérôme Salle avec Sophie Marceau et Yvan Attal. C'est Johnny Depp qui reprend le rôle de François, rebaptisé Franck pour les besoins de l'adaptation, et tenu par Yvan Attal dans le film original. Angelina Jolie remplace quant à elle Sophie Marceau dans le rôle de l'espionne Chiara, renommée Elise pour la version américaine.*

*Il s'agit du deuxième long métrage réalisé par Florian Henckel von Donnersmarck, quatre après La Vie des autres, pour lequel il avait remporté l'Oscar du meilleur film étranger.*

### **La Bibliothèque de Planfoy**

Cette année « Tom petit Tom tout petit homme Tom » de Barbara Constantine, a remporté le prix Charles Exbrayat 2010.

Dans le cadre du festival des Monts du Pilat, un prix littéraire est attribué. Les enfants des écoles de la communauté de commune ont eu 7 livres à lire. Le mercredi 19 janvier 2011 sera dévoilé le nom de l'ouvrage préféré par les écoliers.

En février nous vous présenterons une exposition sur la soie proposée par le syndicat d'initiative de St Julien Molin Molette.

Mercredi 2 février à 19h30, « Les rencontres de la bibliothèque », thème : Haïti.

Une matinée-contes pour les enfants aura lieu à la bibliothèque les samedis 5 Février et 2 avril.

Pour les lecteurs qui le souhaitent nous avons mis en place un cahier dans lequel vous pourrez faire partager vos coups de coeur.

*Nos coups de cœur :*

- « Purge » de Sofi OKSANEN
- « L'amour est une île » de Claudie Gallay
- En BD adulte « Le Montespan » de Jean Teulé et Philippe Bertrand

### **Vivre au Guizay**

Samedi 15 janvier : à 20 heures, la pièce de théâtre, produite par la Comédie de St Etienne : "Quand le ventre nous tient" par Hassane Kassi KOUYATE, "Un esprit affûté et moqueur dépeindra nos petites habitudes familières .... Un moment de sagesse et d'humour, raconté à la manière des griots d'Afrique".

Ce spectacle dure une petite heure et la soirée se terminera par un repas léger, ou un buffet.

La place de spectacle coûte 11€, il dure environ 1 heure.

Le casse-croûte coûte 4€ par personne.

Les places et le casse-croûte peuvent être réservés par téléphone chez Michèle DUPERRIER (04 77 80 07 34)

Les billets sont en vente à la Mairie de Planfoy et à la Bibliothèque.

Exceptionnellement, nous nous retrouverons au Gymnase du fait d'une panne de la chaudière de la salle du Guizay.

Pour ceux qui seraient disponibles, vous faire connaître pour aider à la préparation de ce casse-croûte à l'un des membres du bureau de Vivre au Guizay, dont Michèle DUPERRIER

### **Boule du vieux Frêne**

Dimanche 21 août 2011 : soupe aux choux.

## **FNACA**

Dimanche 23 janvier 2011 : concours de belote ouvert à tous.

Samedi 19 mars ou dimanche 20 mars 2011 : commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.

Vendredi 11 novembre 2011 : soupe aux choux.

## **ACCA**

Dimanche 12 juin 2011 : Assemblée Générale.

Fin août : remise des cartes.

## **MOPI – Maison de la mobilité du Pilat**

Vous cherchez quelqu'un pour vous emmener au marché, à l'école, au travail...ou au contraire, vous êtes prêt à transporter des demandeurs pour vos destinations régulières ou ponctuelles.

MOPI informe sur tous modes de transports :

- les transports publics

Renseignements auprès de MOPI au 04-77-93-46-86, tous les horaires sur [www.pilat-tourisme.fr](http://www.pilat-tourisme.fr) sous la vignette « Pilat sans voiture » et dépliants en mairie.

- le covoiturage

En complément du site [www.pilat-covoiturage.net](http://www.pilat-covoiturage.net).

- l'autostop participatif

Covoiturage sans rendez-vous.

- les pédibus

Ou comment aller à l'école à pied !

- les taxis
- les locations de deux roues

Mobylettes, vélos.

Pour un accueil personnalisé, contactez la personne relais de notre commune :

Samihha Guergouz : 04-77-51-43-07



## **Ludobus**

Les samedis de 10h à 12h arrêt devant la médiathèque :

- 08 et 29 janvier
- 19 février
- 12 mars
- 02 et 23 avril
- 14 mai
- 04 et 25 juin

Location de jeux géants et de nombreux jeux sur catalogue.

Renseignements et réservation au 04 77 90 34 96.

## Agenda

<i>Date</i>	<i>Thème</i>	<i>Association / Lieu</i>	<i>Prix</i>
08/01/2011	Location de jeux	Ludobus	
11/01/2011	Galette des rois	L Age d'Or	2€
15/01/2011	Théâtre	Vivre au Guizay au Gymnase	Place : 11€ Casse-croûte : 4€
19/01/2011	Prix littéraire	Bibliothèque	
	Repas d'hiver + AG + Galette des rois	Vivre au Guizay	
23/01/2011	Concours de belote	FNACA	
25/01/2011	The Tourist	Ciné-club	
29/01/2011	Location de jeux	Ludobus	
02/2011	Exposition sur la soie	Bibliothèque	
02/02/2011	Après-midi crêpes	L Age d'Or	
02/02/2011	Les rencontres de la bibliothèque : Haïti	Bibliothèque	
05/02/2011	Matinée conte pour les enfants	Bibliothèque	Entrée gratuite
19/02/2011	Location de jeux	Ludobus	
22/02/2011	Film : « Qui a tué le pépé ? »	L Age d'Or	2€
08/03/2011	Film d'une année entière sur la vie à Planfoy	L Age d'Or	2€
12/03/2011	Location de jeux	Ludobus	
19 ou 20 /03/2011	Commémoration	FNACA	
29/03/2011	Assemblée générale	L Age d'Or	
02/04/2011	Matinée conte pour les enfants	Bibliothèque	
02/04/2011	Location de jeux	Ludobus	
23/04/2011	Location de jeux	Ludobus	
14/05/2011	Location de jeux	Ludobus	
05 ou 06/2011	Voyage	L Age d'Or	
04/06/2011	Location de jeux	Ludobus	
12/06/2011	Assemblée Générale	ACCA	
19/06/2011	Spectacle de dances folkloriques international	L Age d'Or	
25/06/2011	Location de jeux	Ludobus	
02/07/2011	Repas de fin d'année	L Age d'Or	
21/08/2011	Soupe aux choux	La Boule du vieux Frêne	
Fin août 2011	Remise des cartes	ACCA	
11/11/2011	Soupe aux	FNACA	

	choux		
--	-------	--	--

Citoyens, amis de notre vie culturelle et du secteur associatif, n'hésitez pas à nous transmettre les informations souhaitées à mettre dans le futur bulletin municipal en nous envoyant un message à [infoplanfoy@orange.fr](mailto:infoplanfoy@orange.fr)

# L'ALCOOL

***JE CONNAIS,  
J' Y SUIS PASSE !***



**VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER**

**SECTION SAINT-ETIENNE NORD**

**Maison de quartier du Soleil 24 rue BEAUNIER**

**Tel 04 77 41 28 10 / 06 72 78 41 98**

**PERMANENCES DE 18 H à 19 H 30 2èmes et 4èmes Lundi de chaque**

**OU**

**Bâtiment de la Mairie de JONZIEUX 06 72 78 41 98**

**PERMANENCE DE 17H30 à 19H 3èmes Mardi de chaque mois**

**ASSOCIATION DE BUVEURS GUERIS, D'ABSTINENTS VOLONTAIRES ET DE SYMPATH  
AGISSENT POUR LA GUERISON ET LA PROMOTION DES MALADES ET DE LEURS FAM  
VICTIMES DE L'ALCOOLISME.**